



Précolaire 5 ans

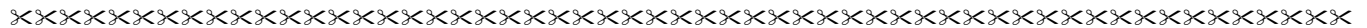
TARIFICATION POUR DÎNER À L'ÉCOLE

Merci de vous acquitter rapidement des frais pour le service des dîneurs en argent comptant (montant exact) ou en envoyant un chèque libellé au nom de l'École St-Jean-Bosco en indiquant le nom de votre enfant. Les frais de surveillance sont de 257,40\$/année* (ou 5\$/jour pour les élèves sporadiques). Ces frais sont facturés aux élèves qui dînent à l'école et qui ne sont pas inscrits au service de garde.

* Ces montants sont déterminés par le conseil des commissaires de la CSPO et évalués à 1,43\$ par jour.



Des frais de 25,00\$ seront exigés pour un chèque sans provision.



COUPON DE PAIEMENT POUR LES FRAIS DES DÎNEURS 2019-2020

Nom de l'élève : _____

J'inclus le paiement de **257,40 \$** **COMPTANT** **CHÈQUE**

Payable par chèque à l'ordre de : École St-Jean-Bosco et inscrire le nom de votre enfant sur le chèque.

Nouvelle inscription : pour obtenir un reçu d'impôt, veuillez indiquer votre NAS.

Numéro d'assurance sociale (mère/tutrice) : _____

Numéro d'assurance sociale (père/tuteur) : _____

MATÉRIEL ET ACTIVITÉS 2019-2020

Ces montants sont payables à l'école dès la rentrée scolaire.

Cahiers maisons français : 5,00 \$

Cahiers maisons mathématique : 5,00 \$

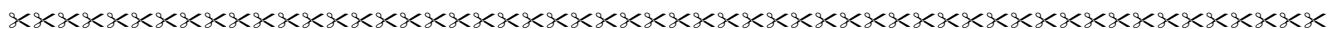
Documents reproductibles : 20,00 \$

Total : 30,00 \$

Activités scolaires non obligatoires non essentielles : 30,00 \$

Total : 30,00 \$

Veuillez noter que des campagnes de financement peuvent être organisées afin d'amasser des sommes nécessaires à l'organisation d'activités de masse ou de projets spéciaux.



COUPON DE PAIEMENT POUR LES CAHIERS D'EXERCICES, LE MATÉRIEL ET LES ACTIVITÉS 2019-2020

Nom de l'élève : _____

J'inclus le paiement de _____ \$ **COMPTANT** **CHÈQUE (Merci de privilégier les chèques)** Payable par chèque à l'ordre de : École St-Jean-Bosco et inscrire le nom de votre enfant sur le chèque.

